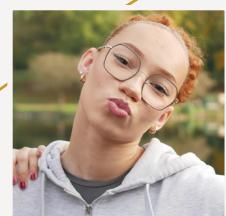
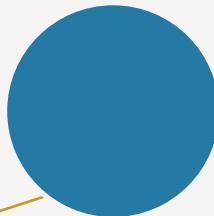
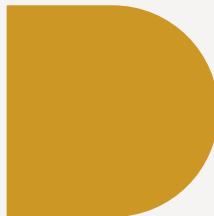
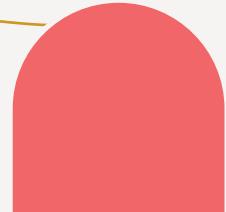
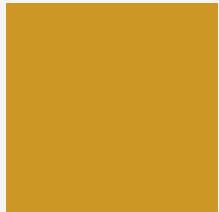
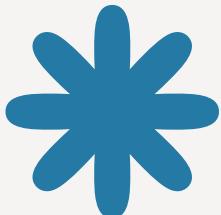




- Savoie -



OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE

SENACS 2025
données 2024

Centres sociaux et espaces de vie sociale : catalyseurs de dynamiques

Les centres sociaux et les espaces de vie sociale sont des **lieux d'accueil, de rencontre et d'expérimentation**.

Au-delà d'une simple offre de services, ils créent les conditions de la **solidarité, de la citoyenneté et de l'émancipation collective**.

Leur **animation globale** s'appuie sur une approche transversale :
→ **accueil, écoute, engagement, coopération, adaptation** aux évolutions du territoire.

8 FONDAMENTAUX de l'animation globale

Accueillir inconditionnellement, aller vers et faire venir

- Offrir un cadre ouvert et inclusif, rencontrer et intégrer les publics éloignés.



Faire réseau et renforcer la coopération locale

- Développer un maillage partenarial qui favorise cohésion et projets collectifs.



S'appuyer sur l'éducation populaire

- Éveiller l'esprit critique, encourager la participation et susciter l'engagement citoyen.



Encourager l'expression et les initiatives des habitants

- Valoriser la parole des habitants et accompagner leurs projets collectifs.



Coconstruire, piloter et évaluer le projet social de territoire

- Impliquer habitants, acteurs locaux et institutions dans un projet partagé.



Adopter une approche globale des habitants et des familles

- Prendre en compte la diversité des parcours et proposer un accompagnement adapté.



Diversifier et adapter l'offre aux besoins du territoire

- Inscrire l'action dans une logique d'innovation, d'adaptation et de mixité des publics.



UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE

Ces principes, complémentaires et indissociables, font des centres sociaux :
→ des **catalyseurs de dynamiques locales**,
→ des **espaces d'apprentissage collectif**,
→ et des **leviers d'innovation sociale**.

Portrait des structures de l'AVS

Les structures de l'animation de la vie sociale sont diverses mais visent toutes l'émancipation des habitants et la transformation sociale. Elles sont implantées sur les quartiers ou les territoires ruraux et agissent dans la proximité, au service de tous les habitants.

Les centres sociaux

28 980 habitants touchés par les actions des centres sociaux en 2024



Budget moyen :
727 300 €



Bénévoles et salariés :

247 bénévoles de pilotage

1 026 bénévoles d'activités (réguliers ou ponctuels)

440 salariés → soit 176 ETP



45 heures d'ouverture hebdomadaire en moyenne par centre social

→ dont **33** heures d'ouverture de l'accueil

Les espaces de vie sociale

11 740 habitants touchés par les actions des EVS en 2024



Budget moyen :
121 400 €



Bénévoles et salariés :

133 bénévoles de pilotage

515 bénévoles d'activités (réguliers ou ponctuels)

26 salariés → soit 19 ETP



32 heures d'ouverture hebdomadaire en moyenne par EVS

→ dont **24** heures d'ouverture de l'accueil

Ressources financières

Les structures d'animation de la vie sociale équilibrent leur budget en combinant différents financements de partenaires, en priorité la Caf, des collectivités locales et l'État. La participation des usagers est cependant conséquente.

Les centres sociaux

→ budget global

10 910 000 € → 727 300 € de budget moyen

Répartition des centres sociaux par budget :



64% part du budget des centres sociaux consacrée à la masse salariale (moyenne)

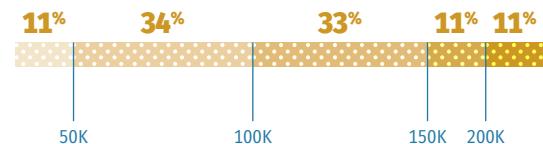


Les espaces de vie sociale

→ budget global

1 093 000 € → 121 400 € de budget moyen

Répartition des EVS par budget :

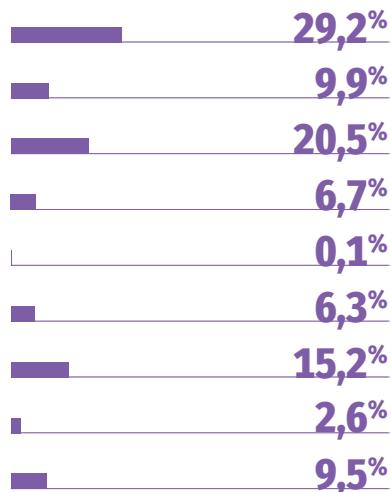


48% part du budget des EVS consacrée à la masse salariale (moyenne)



Répartition des financements

↓ Centres sociaux



Caf

Commune

Intercommunalité

Conseil départemental

Conseil régional

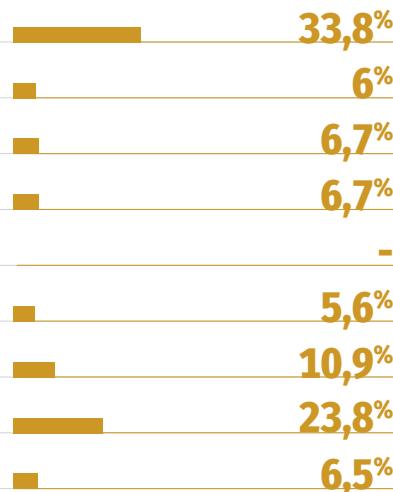
État

Usagers

Autres partenaires

Autres produits

↓ Espaces de vie sociale

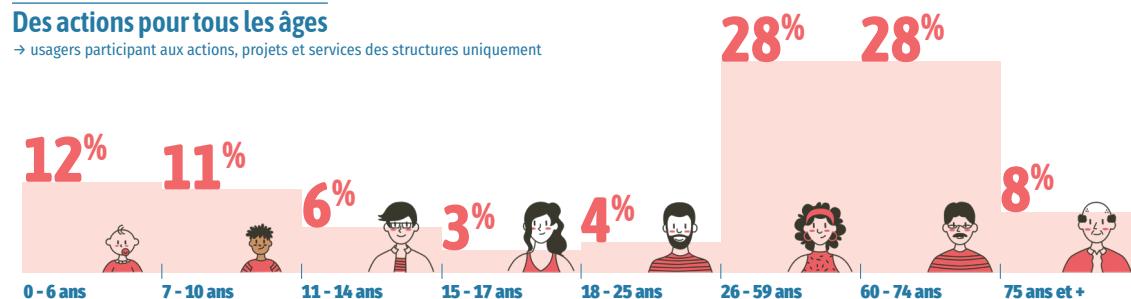


Les habitants, une priorité

Les actions et les projets des centres sociaux et espaces de vie sociale sont tout entier tournés vers les habitants de leur territoire. Ils adaptent leur offre au profil des habitants et à leurs besoins, en s'efforçant de toucher toutes les tranches d'âge et en appliquant une démarche d'aller-vers.

Des actions pour tous les âges

→ usagers participant aux actions, projets et services des structures uniquement



Toucher la population du territoire en développant l'aller-vers

88% des structures proposent des actions ou des activités d'aller-vers, que ce soit dans l'espace public ou chez des partenaires.

8,7 heures réalisées chaque semaine lors d'actions d'aller-vers (en moyenne) → soit 8 154 habitants concernés au total

→ Ces actions peuvent prendre la forme d'événements locaux, d'animation de rue ou chez un partenaire, d'animation de débats dans l'espace public ou encore de porte-à-porte.

● Données des centres sociaux
● Données des espaces de vie sociale

Des équipes salariées au service des projets

Les structures de l'animation de la vie sociale s'appuient sur les compétences et l'engagement de leurs équipes salariées, souvent renforcés des stagiaires et services civiques.

440 / 26 salariés



→ soit 176,4 / 18,5 ETP
→ dont 37% / 81% en CDI

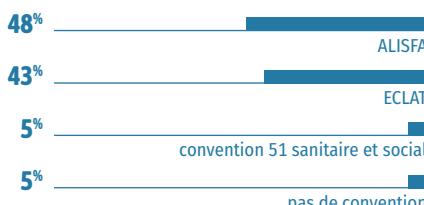
118 / 16 stagiaires et services civiques



→ 90 salariés formés par les centres sociaux en 2024

Convention collective nationale appliquée :

→ données concernant les structures associatives



70% des structures ont connu des renouvellements de personnel sur les fonctions sociales et de pilotage en 2024.

39% des structures ont connu des vacances de poste, toutes fonctions confondues.

Des habitants bénévoles

Le projet même d'une structure d'animation de la vie sociale est indissociable de l'implication d'habitants bénévoles. Celle-ci est encouragée et accompagnée. Le « parcours habitants » est de plus en plus formalisé dans le projet social.

Un engagement bénévole valorisé sous toutes ses formes

1 226 bénévoles impliqués au total dans les centres sociaux



44% dans les activités de façon régulière
39% dans les activités de façon ponctuelle
20% dans le pilotage du centre social

33,7 ETP de bénévolat → 44 heures/an/bénévole (moyenne)

Répartition des bénévoles :

28% d'hommes
72% de femmes



Répartition des bénévoles par classe d'âge :

3% → - de 25 ans
40% → de 26 à 59 ans
57% → + de 60 ans



18,7 ETP de bénévolat → 49 heures/an/bénévole (moyenne)

Un parcours habitants formalisé

42% des structures ont adopté la notion de parcours habitants dans leur projet social.

Porte d'entrée des bénévoles dans la structure :

21% via des services individuels
41% via des actions collectives
39% démarche active par envie de s'engager

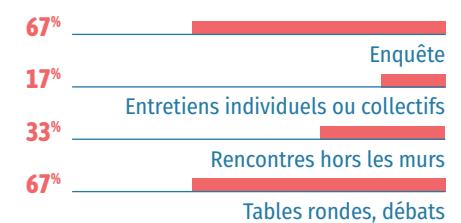


Des habitants impliqués dans le renouvellement du projet social

Les habitants ont été largement impliqués et associés dans ces renouvellements :

100% → dans la phase d'évaluation du précédent projet ou dans la phase de diagnostic
100% → dans le travail de co-construction du projet

Modes d'association ou de consultation :



110 habitants concernés (consultés ou associés) en moyenne

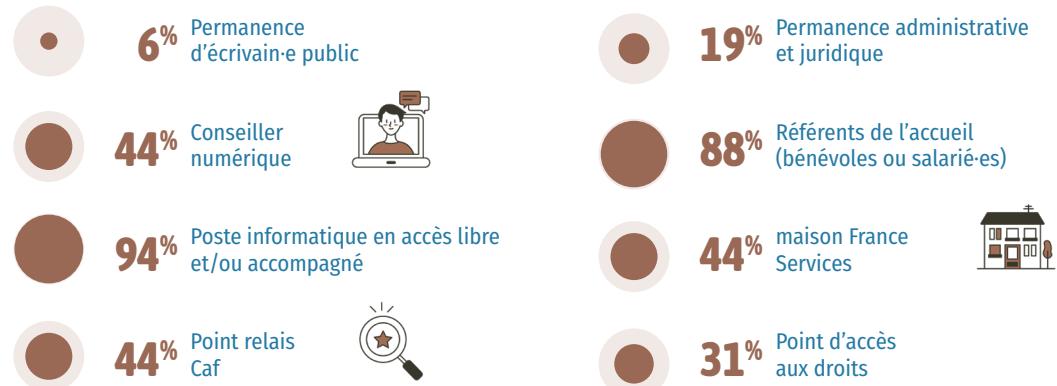
Accès aux droits

Les centres sociaux sont naturellement engagés sur les questions de l'accès aux droits des habitants. Les outils mobilisés sont divers, souvent partenariaux. **Données concernant les centres sociaux uniquement.**

100% des centres sociaux disposent de moyens humains et matériels en matière d'accès aux droits.

13 462 personnes accompagnées pour des questions d'accès aux droits en 2024.

Les moyens mobilisés et les habitants concernés



Faire réseau sur les territoires

Le réseau institutionnel, associatif ou économique permet de consolider des partenariats sources de dynamisme d'action et de projet dans les centres sociaux et EVS.

96% de structures impliquées dans des contrats ou projets liés aux **politiques locales**.

92% impliquées dans une **CTG** (convention territoriale globale).

48% impliquées dans un **PEDT** (projet éducatif territorial).

71% animent des **dynamiques partenariales** sur leur territoire.

38% animent des **réseaux** d'acteurs associatifs, entreprises, ESS.

42% animent des **dispositifs** ou des **politiques locales**.

33% animent des **réseaux hybrides** intégrant des habitants, des élus ou des professionnels

92% **co-portent** des actions ou des projets avec d'autres structures du territoire.
→ dont 55% au moins 1 fois par trimestre

Fiche nationale

→ Un observatoire national partagé entre CNAF et FCSF et co-piloté en local par les 2 réseaux
→ Un panorama annuel de l'activité des centres sociaux et des espaces de vie sociale

2 405 centres sociaux

77% à dominante **urbaine**

23% à dominante **rurale**

1 775 espaces de vie sociale

43% à dominante **urbaine**

57% à dominante **rurale**

6,1 millions d'habitants touchés par l'action des centres sociaux

28 650 bénévoles dans les instances de pilotage

106 850 bénévoles d'activités

2,1 millions d'habitants touchés par l'action des EVS

16 550 bénévoles dans les instances de pilotage

62 350 bénévoles d'activités

9 540 salariés

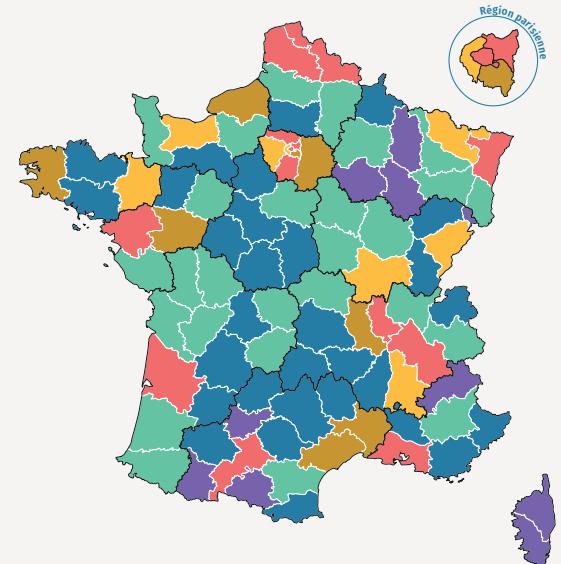
2,7 ETP en moyenne par structure

729 400€ budget moyen

Densité de répartition des structures



131 800€ budget moyen



COORDINATION DÉPARTEMENTALE

Fédération des Centres Sociaux des 2 Savoie

Déléguée Fédérale Adjointe → *Sylvie Chabalier*
sylvie.chabalier@2savoie-centres-sociaux.fr

Caf de la Savoie

Conseillère Thématique Animation de la Vie Sociale →
Gennifer Murphy - gennifer.murphy@caf73.caf.fr

COORDINATION NATIONALE

Un projet co-porté par la CNAF, la FCSF et leurs réseaux.

Caisse Nationale des Allocations Familiales - CNAF
→ *Éric Desroziers et Évelyne Lebossé-Couëtil*

Fédération des centres sociaux et socioculturels de France -
FCSF → *Anne Fleury-Raemy*

Caisse d'Allocations Familiales du Rhône - Caf du Rhône
→ *Élisabeth Caron et Gaëlle Buisset*

Union Régionale Auvergne Rhône Alpes Centres Sociaux -
AURACS → *Fabrice Gout*

Coordinateur national → *Alexis Gruyer*

Coordination - Secrétariat de rédaction → *Agnès Bureau*

Graphisme → *Tip! - Thibault Pilard*

PROJET SENACS

Expérimentation locale au démarrage (Rhône-Alpes), l'Observatoire SENACS - Système d'Échanges National des Centres Sociaux – rend compte depuis plus de 10 ans des activités et de l'organisation des centres sociaux et des espaces de vie sociale pour l'ensemble des territoires, départements et régions en métropole et Outre-Mer.

Animé localement par les Caf et les Fédérations locales ou Unions régionales des centres sociaux, SENACS est un outil partagé au service de la valorisation et de l'engagement des structures de l'animation de la vie sociale. Coordonné à l'échelle nationale, l'Observatoire appuie ses résultats et ses productions sur la base d'une enquête annuelle, diffusée à l'ensemble des presque 2 400 centres sociaux et 1 700 EVS. Couvrant les grands pans de la vie et des réalisations des structures, cette enquête contribue à qualifier leur impact sur les territoires.

Selon le principe de savoir « compter autrement » et « ne pas tout compter » (tel qu'inspiré du regard du philosophe Patrick Viveret), l'Observatoire se donne ainsi l'ambition d'éclairer et d'apprécier la valeur de structures « en contexte » impliquées pour répondre aux défis de notre société.

Consulter les publications et données de SENACS :
→ www.senacs.fr

Suivre l'actualité de SENACS sur LinkedIn - page
Senacs – Observatoire des centres sociaux et des EVS



PROJET → édition 2025



Système d'Échanges National des Centres Sociaux

→ www.senacs.fr

